

ANNEXE 3 : Liste des types d'habitats naturels et des espèces pour lesquels le site est désigné et données y afférentes ; synthèse des critères scientifiques ayant conduit à la sélection du site Natura 2000 BE34036 – “ Haute-Lesse ”

La présente annexe indique, compte tenu des données actuellement disponibles :

- la liste des types d'habitats naturels et la liste des espèces pour lesquels le site est désigné ainsi que les données concernant respectivement leurs surfaces, leur niveau de population et l'estimation de leur état de conservation ; les types d'habitats naturels et les espèces prioritaires sont indiqués par un astérisque (*) ;
- une synthèse des résultats de l'évaluation de l'importance du site pour assurer la conservation des types d'habitats naturels d'intérêt communautaire de l'annexe VIII et des espèces d'intérêt communautaire de l'annexe IX et des espèces d'oiseaux de l'annexe XI de la loi du 12 juillet 1973 que le site abrite.

Ces résultats justifient la sélection du site comme site Natura 2000. Les données complètes, détaillant les résultats de l'application des critères de sélection, sont disponibles auprès des services centraux du Département de la Nature et des Forêts, 15 avenue Prince de Liège à 5100 Jambes et sur le site Internet <http://natura2000.wallonie.be>.

Les données relatives aux types d'habitats naturels (liste, surface et état de conservation) et aux espèces (liste, population et état de conservation) pour lesquels le site est désigné sont issues des formulaires standard de données établis entre 2002 et 2005. Ces données estimées à l'échelle du site au moment de sa sélection contiennent des approximations. Elles ont été pour partie actualisées, en particulier pour les surfaces, sur base des meilleures connaissances disponibles et il conviendra de poursuivre l'actualisation de ces données sur base d'une cartographie détaillée des habitats.

Le site BE34036 a été sélectionné pour les raisons suivantes : Il s'agit d'un site englobant les versants et le fond de vallée de la Lesse en amont de sa confluence avec l'Our, ainsi que des milieux ouverts et forestiers de grand intérêt situés dans ce bassin versant. Le site reprend également une partie de la vallée de l'Our et la réserve de la Vieille Rochette. Dans la vallée de l'Our ainsi que le long de la Lesse en aval de Maissin, le site est essentiellement forestier, englobant des forêts alluviales remarquables, des érablières de ravins et d'autres forêts de versant plus ou moins acidophiles. Ces milieux contribuent à l'habitat du pic mar et du pic noir. Ailleurs, les fonds de vallées abritent des complexes de forêts riveraines et de milieux ouverts : prairies de fauche, pâtures, mégaphorbiaies, étangs, nardaies résiduelles, ... Certains de ces milieux sont favorables au cuivré de la bistorte, aux bécassines et aux pies-grièches, qui y trouvent leurs habitats. Des milieux humides acidophiles se développent quant à eux dans certaines zones de source et de suintement, comme des chênaies pédonculées humides, des boulaies tourbeuses, ainsi que divers types de milieux ouverts tourbeux et paratourbeux (landes, tourbières hautes). Dans la partie amont du ruisseau d'Omois, ces milieux sourceux sont mélangés à la hêtraie à luzule et à des résidus de lande. La réserve de la Vieille Rochette est quant à elle reconnue pour sa richesse entomologique ainsi que pour son complexe exceptionnel de milieux de grand intérêt, dont la nardaie. Il convient enfin de souligner que la Haute Lesse est un site de reproduction de la cigogne noire.

A. Types d'habitats naturels d'intérêt communautaire de l'annexe VIII de la loi pour lesquels le site est désigné

Types d'habitats naturels d'intérêt communautaire	Surface	EC	UG HIC*
9110	20,52 ha	C	
6430	14,48 ha	B	
91E0*	13,45 ha	C	UG 7
9190	13,25 ha	C	
3260	11,79 ha	B	
9160	9,03 ha	C	
9130	6,03 ha	C	
6510	4,57 ha	C	
9180*	2,47 ha	B	UG 6
91D0*	2,37 ha	C	UG 6

Types d'habitats naturels d'intérêt communautaire	Surface	EC	UG HIC*
6230*	1,90 ha	C	UG 2
4010	1,53 ha	C	
4030	1,39 ha	C	
3130	0,57 ha	C	
6410	0,44 ha	C	
3150	0,23 ha	C	
7140	0,15 ha	C	
7110*	0,10 ha	C	UG 2

Légende : EC : estimation de l'état de conservation; A : conservation excellente ; B : conservation bonne ; C : conservation moyenne ; UG HIC* : unité(s) de gestion abritant ou susceptible(s) d'abriter (lorsque les données précises ne sont pas disponibles) l'habitat naturel d'intérêt communautaire prioritaire ; "-" : donnée non disponible

3130 : Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation du Littorelletea uniflorae et/ou du Isoëto-Nanojuncetea

3150 : Lacs eutrophes naturels avec végétation du type Magnopotamion ou Hydrocharition

3260 : Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion

4010 : Landes humides atlantiques septentrionales à Erica tetralix

4030 : Landes sèches européennes (tous les sous-types)

6230* : Formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)

6410 : Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou et argilo-limoneux (Molinion caeruleae)

6430 : Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin

6510 : Pelouses maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)

7110* : Tourbières hautes actives

7140 : Tourbières de transition et tremblantes

9110 : Hêtraies du Luzulo-Fagetum

9130 : Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum

9160 : Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli

9180* : Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion

9190 : Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à Quercus robur

91D0* : Tourbières boisées

91E0* : Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incarnae, Salicion albae)

B. Espèces des annexes IX et XI de la loi pour lesquelles le site est désigné

Code	Nom latin	Nom français	Population			EC	
			résidente	migratoire			
				repr.	hiver		étape
1096	Lampetra planeri	Lamproie de Planer	P				C
1163	Cottus gobio	Chabot	P				C
4038	Lycaena helle	Cuivré de la bistorte	80-800 i				B
A027	Egretta alba	Grande Aigrette				1-5 i	-
A030	Ciconia nigra	Cigogne noire		1-2 i			-
A152	Lymnocyptes minimus	Bécassine sourde			0-1 i		-

Code	Nom latin	Nom français	Population			EC
			résidente	migratoire		
				repr.	hiver	
A153	Gallinago gallinago	Bécassine des marais			0-2 i	-
A229	Alcedo atthis	Martin pêcheur d'Europe	1 p			-
A233	Jynx torquilla	Torcol fourmilier		0-1 p		-
A236	Dryocopus martius	Pic noir	P			-
A238	Dendrocopos medius	Pic mar	P			-
A338	Lanius collurio	Pie-grièche écorcheur		1-3 p		-
A340	Lanius excubitor	Pie-grièche grise			1-2 i	-

Légende : P = présence ; p = couple ; i = individu ; EC : estimation de l'état de conservation ; A : conservation excellente ; B : conservation bonne ; C : conservation moyenne ; vis. : visiteur ; occ. : occasionnel ; "-" : donnée non disponible

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du 14 avril 2016 de désignation du site Natura 2000 BE34036 – " Haute-Lesse ".

Namur, le 14 avril 2016.

Le Ministre-Président,

P. MAGNETTE

Le Ministre de l'Agriculture, de la Nature, de la Ruralité, du Tourisme et des Infrastructures sportives, délégué à la Représentation à la Grande Région,

R. COLLIN